

Intervention de la société TERCA dans le cadre de la création d'un branchement électrique sur trottoir

Compte tenu des travaux entrepris par la société TERCA à partir du 14 juin jusqu'au 7 juillet 2023, au N°3 rue de la Dhuys, le stationnement sera réglementé

Début des travaux

14/06/2023

Fin des travaux prévue

07/07/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.

Documents

[Arrêté intervention de la société TERCA dans le cadre de la création d'un branchement électrique sur trottoir](#)